

Staphylocoques dorés résistants à la méticilline ou MRSA ou SARM

Mise à jour
21/10/2026

Autres dénominations
MRSA
SARM

Informations relatives à
EMS, EPSM, ESE, CAT

Epidémiologie

Agent infectieux



Staphylococcus aureus résistant à la méticilline (MRSA, SARM)

Réservoir



Homme, rarement l'animal

Mode de transmission



Par contact direct entre patients



Par l'intermédiaire du personnel (mains)

- > Par contact indirect avec des objets contaminés (dispositifs médicaux et environnement direct du patient)
 - > Par contact direct avec un animal colonisé
-

Période d'incubation

- > Variable
-

Durée d'infectiosité

- > Aussi longtemps qu'une personne est infectée ou colonisée par le MRSA
-

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles

- > L'application des Précautions Standard est suffisante
 - > Si infection à MRSA autre que pulmonaire:
 - > Mesures Additionnelles CONTACT
 - > Si infection respiratoire à MRSA:
 - > Mesures Additionnelles CONTACT et GOUTTELETTES
-

Placement

Chambre individuelle ou chambre à 2 lits si le voisin n'a pas de facteur de risque (plaie) ou sur avis de l'unité cantonale HPCI

Maintien en chambre si infection à MRSA



Maintien en chambre



Si plaie non contenue



infection MRSA

Durée des mesures



Pendant toute la durée du portage MRSA (selon indication du service HPCI)

Suivi microbiologique

Uniquement dans le cadre d'une décolonisation sur avis de l'unité cantonale HPCI

Transport



Literie et chemise du patient propres



Désinfection du lit



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels



Si infection respiratoire au MRSA: Port d'un masque de soins pour le résident

Circulation



Circulation possible si :



Résident.e propre sur lui



Vêtements propres



Si plaie infectée, recouverte d'un pansement propre



Désinfection des mains avant de sortir de leur chambre

Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en entrant et en sortant de la chambre



Surblouse si participation aux soins



En cas de Mesures Additionnelles Gouttelettes : masque de soins

Décolonisation

Indications à la décolonisation :



Patient en hémodialyse



Avant une chirurgie prothétique (PTH, PTG, prothèse dorsale...) ou cardiaque programmée



En cas d'infections récidivants à MRSA à discuter avec l'équipe HPCI



Transmission répétée dans un foyer à discuter avec l'équipe HPCI



Un portage MRSA asymptomatique découvert fortuitement n'est pas, à lui seul, une indication systématique à la décolonisation

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydroalcoolique

Gants



Non indiqué en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

Masque de soins



Non en systématique



Sauf si Mesures Additionnelles Gouttelettes



Ou selon les indications des Précautions Standard (risque de projection de liquides biologiques ou lors de symptômes respiratoires)

Lunettes de protection

- > Non indiqué en systématique
- > A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projection de liquides biologiques)

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- > Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
- > Vaisselle : filière habituelle

Lit et literie

- > Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
- > Utiliser les sacs à linge usuels
- > A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du résident, désinfecter le lit et changer la literie

Environnement

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
- > Lors de la levée des mesures ou au départ du résident:
 - > Le matériel déposé dans un périmètre > à 2 m sera conservé (boîtes de gants, masques, etc.) sauf en cas de souillures visibles
 - > Le matériel présent dans un périmètre < à 2 m (environnement proche du patient) sera jeté



Tout le matériel désinfectable présent en chambre sera désinfecté



Les rideaux ou parois de séparation sont changés ou désinfectés respectivement

Déchets



Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration à HPCi Vaud

Oui si résident en EMS

Déclaration au service HPCI



Oui
